

INFORMATION PRESSE

Clermont-Ferrand, le 17 juin 2011

Près de 60 % du dividende Michelin sera payé en actions

L'option pour le paiement du dividende en actions, ouverte entre le 20 mai et le 7 juin inclus, a été retenue par plus de 78 % des actionnaires de Michelin.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire de Michelin avait décidé, le 13 mai 2011, le versement d'un dividende de 1,78 euro par action au titre de l'exercice 2010 et prévu qu'il pouvait être payé soit en numéraire, soit en actions nouvelles.

Cette opération se traduit par la création de 3,1 millions d'actions nouvelles (soit 1,7 % du capital) dont la livraison et l'admission à Euronext Paris interviendront le 20 juin 2011.

Ces actions nouvelles, qui portent jouissance au 1^{er} janvier 2011, sont immédiatement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social de Michelin. A l'issue de l'opération, le capital social sera ainsi composé de 179 735 911 actions au nominal de 2 euros.

Le paiement en numéraire est mis en paiement le 20 juin 2011.

Relations Investisseurs	Relations Presse
Valérie Magloire +33 (0) 1 45 66 16 15 +33 (0) 6 76 21 88 12 (mobile) valerie.magloire@fr.michelin.com	Corinne Meutey +33 (0) 1 45 66 10 72 +33 (0) 6 08 86 18 15 corinne.meutey@fr.michelin.com
Alban de Saint-Martin +33 (0) 4 73 32 18 02 +33 (0) 6 07 15 39 71 (mobile) alban.de-saint-martin@fr.michelin.com	Actionnaires individuels Jacques Engasser +33 (0) 4 73 98 59 08 jacques.engasser@fr.michelin.com

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres Michelin. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant Michelin, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles sur notre site Internet www.michelin.com. Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent document, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.

